

## LE PROVERBE OU LE MATÉRIAU AU SERVICE DE LA COMMUNICATION DANS L'UNIVERS DES CONTES DE BIRAGO DIOP

**AHOUSSY Ahoissi Modeste**

Doctorant

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Département de Lettres Modernes

[modeste.ahoussy25@gmail.com](mailto:modeste.ahoussy25@gmail.com)

### Résumé

L'étude vise à montrer les stratégies d'intégration des proverbes à l'univers du conte. Celles-ci apparaissent comme des modèles de communication sociale. Pour y parvenir, nous nous sommes appuyé sur *Les contes d'Ahmadou-Koumba* et *Les nouveaux contes d'Ahmadou-Koumba* (Birago Diop). La problématique suivante a sous tendu la réflexion : Quelle place le proverbe, genre oral court, occupe-t-il au sein du conte, un genre oral de forme longue ? Quel rôle le proverbe joue-t-il dans la communication du message du conte ? Quel impact le proverbe a-t-il sur le fonctionnement du conte ? L'examen de ces interrogations a favorisé le choix de deux méthodes : la sociocritique et la narratologie. L'usage de ces méthodes a abouti à des résultats. D'abord, le proverbe est intégré dès l'entame du conte où, il est perçu comme le développement du récit. Ensuite, il prend place en position médiane pour relancer la réflexion. Enfin, le proverbe est cité à la fin du conte pour relever la moralité du conte. Hormis les différentes positions des proverbes dans le conte, ils y jouent un rôle pédagogique, normatif et cognitif important dans la communication sociale.

**Mots-clés:** Proverbe, Situation, Communication, Intégration, Conte

### Abstract

Our study focuses on strategies for integrating proverbs into the storytelling world. These appear as models of social communication. To achieve this, we relied on *Les contes d'Ahmadou-Koumba* and *Les nouveaux contes d'Ahmadou-Koumba* (Birago Diop). The following question underpinned the reflection: What place does the proverb, short oral genre, occupy within the tale, an oral genre of long form? What role does the proverb play in communicating the message of the tale? What impact does the proverb have on the functioning of the tale? The examination of these questions favored the choice of two methods: sociocriticism and narratology. The use of these methods has led to results. First, the proverb is integrated from the beginning of the tale where, it is perceived as the development of the story. Then, it takes place in the middle position to restart the reflection. Finally, the proverb is quoted at the end of the tale to highlight the morality of the tale. Apart from the different positions of proverbs in the tale, they play an important pedagogical, normative and cognitive role in social communication.

**Keywords :** Proverb, Situation, Communication, Integration, Tale

## Introduction

Genre littéraire ancien, laconique, le proverbe est du domaine de l'oralité. En Afrique, il fait partie des moyens de communication les plus usités et les plus accomplis, et son emploi fréquent en est la preuve. La principale raison de l'intérêt accordé au proverbe, à la fois genre oral et art oratoire, vient de ce que, quelles que soient ses origines, le fait de l'émettre constitue un acte de parole de sagesse et d'expérience qui a un impact positif dans le discours. En tant que tel, il ne se dit pas ex-nihilo : son emploi requiert un protocole à respecter, au risque, pour le locuteur, de se révéler ridicule devant son interlocuteur (ou ses interlocuteurs) ou son auditoire.

Bien qu'il soit une entité, le proverbe se fond dans le discours où il est énoncé, ou s'y intègre aisément. Dans le conte, un autre genre littéraire tout aussi populaire que lui, il creuse sa place, s'y installe, y germe, et sa présence y provoque une relation interactive. En effet, intervenant comme une citation dans un discours, son insertion crée une interaction entre lui et le conte, et A. Compagnon (1979) reconnaît cela, quand il écrit : « La citation travaille le texte, le texte travaille la citation » (p. 37).

Soucieux de mieux comprendre les modes d'intégration du proverbe dans le conte, nous nous sommes intéressé à l'étude du sujet suivant **«Le proverbe ou le matériau au service de la communication dans l'univers des contes de Birago Diop»**.

Un tel sujet suscite les interrogations suivantes: Quelle place le proverbe, genre oral court, occupe-t-il au sein du conte, un genre oral de forme longue ? Quel rôle le proverbe joue-t-il dans la communication du message du conte ? Quel impact le proverbe a-t-il sur le fonctionnement du conte ?

L'étude du sujet vise à identifier les différentes positions du proverbe dans le conte de Birago Diop, et à examiner l'importance de chacune de ces positions dans le rôle du récit. A ce titre, nous formulons l'hypothèse principale suivante: la présence du proverbe dans les contes de Birago Diop a un sens. L'hypothèse secondaire est que chaque position du proverbe dans les récits a une importance.

Le corpus est composé de deux œuvres. Ce sont : *Les contes d'Ahmadou-Koumba* et *Les nouveaux contes d'Ahmadou-Koumba* de B. Diop. Pendant l'analyse du sujet, nous aurons recours à deux méthodes scientifiques, à savoir la sociocritique et la narratologie. La sociocritique permet de mettre en relief le lien entre l'œuvre littéraire et la société qui l'a produite. C'est, d'ailleurs, pour cette raison que B. Kitchy (1984) affirme : « La sociocritique est une méthode globalisante qui permet de saisir une œuvre dans toutes ses dimensions esthétiques, linguistiques en particulier et en rapport avec la vie sociale » (p. 64). Quant à la narratologie, elle est utile pour la compréhension de la structure des récits. A cet effet, dans son ouvrage intitulé *Introduction à la théorie littéraire*, R. Barsky (1997), définissant la narratologie, écrit : « La narratologie consiste en l'étude de la forme et du fonctionnement des textes narratifs, [...] la narratologie se consacre essentiellement à l'étude des structures narratives. » (p. 120).

L'analyse se fera suivant trois axes essentiels. Le premier axe aborde les définitions des termes « conte » et « proverbe », qui sont les termes fondamentaux du sujet. Le deuxième axe est relatif aux modes d'intégration des proverbes au conte et à leur fonctionnement. Le troisième concerne l'apport du proverbe dans la communication dans les contes.

## 1. Définition des termes fondamentaux du sujet

### 1.1. Définition du conte

Genre littéraire oral de forme longue, le conte a été étudié par plusieurs auteurs d'origines diverses. En ce qui concerne le conte africain, M. N. Ano (1981), dans son livre intitulé *Contes agni de l'Indénié* (1988), le définit comme «un récit oral populaire traditionnel et littéraire, ludique, didactique, magique, fictif ou réaliste reflétant une certaine vision du monde, de la communauté d'origine et qu'il « faudra donc entendre par conte tout récit oral traditionnel à caractère littéraire, éthique ou didactique » (p. 21).

Pour P. K. N'da, l'auteur du recueil de contes *Le conte africain et l'éducation* (1984), les contes sont des récits imaginaires avec des personnages surnaturels. Il le dit en ces termes : «Il s'agit généralement de récits imaginaires mettant en scène des hommes, des animaux, des êtres surnaturels. Ces récits, dont le but essentiel est de divertir et d'éduquer, s'appuient sur le réel tout en faisant appel au merveilleux ; le partage entre le réel et le surnaturel tend à s'équilibrer» (p. 18). Faisant, ensuite, cette précision, l'auteur renchérit :

Il faut considérer comme « contes » les récits à caractère à la fois littéraire, ludique, didactique que, traditionnellement, les villageois font au cours des séances de contes, ainsi que les récits recueillis auprès des populations villageoises, perçus par elles comme des contes, traduits et écrits par des intellectuels occidentaux ou africains (Idem, p. 22).

Dans son article « De la signification de quelques reptiles dans les contes africains », Y. L. Konan (2011) écrit : « Le conte africain est, [...] un genre littéraire narratif au service d'une société dont il remplit certaines fonctions sociales : ludique, didactique, idéaliste » (p. 160).

En outre, les récits de ce genre littéraire éduquent les individus et l'ensemble de la société. C'est ce que dit I. E. Tououi Bi dans sa Thèse de Doctorat d'État ès-Lettres intitulée *Contes gouro de Côte d'Ivoire* (2008), à travers ces propos : « Le conte est d'abord et avant tout un récit, une expression totale du Verbe et du corps social, destinée à investir l'opacité du monde en vue de féconder la vie. C'est pourquoi, au-delà de son aspect ludique, le conte apparaît pour eux comme une école d'éducation à la vie sociale » (p. 42).

### 1.2. Définition du proverbe

Pour le *Dictionnaire Universel des littératures* (1994), le proverbe est une « Maxime ou sentence courte fondée sur l'expérience à valeur didactique, elliptique et imagée dans laquelle s'exprime une sagesse populaire. L'origine orale détermine sa forme familière et rythmée (binaire) [...] procédant par allitération, assonances, similitudes et métaphores (p. 358). Quant à P. Diarra, il présente la parole proverbiale comme étant :

une vérité d'expérience, ou un conseil de sagesse pratique et populaire commun à tout un groupe social, [...] formule elliptique généralement imagée et figurée ; il appartient à la sagesse des nations et, quand il intervient dans le discours, il ramène l'émetteur ou l'auditeur au bon sens, à la logique, à la raison et, au-delà du raisonnement, à la sagesse et à la quête du bonheur. (2002, p. 12).

Nous venons, ainsi, de définir le conte et le proverbe, les éléments fondamentaux sur lesquels repose le sujet à analyser. Mais comment le proverbe s'intègre-t-il au conte ? Le

souci de trouver une réponse satisfaisante à cette préoccupation justifie l'étude des modes d'intégration du proverbe.

## 2. Les modes d'intégration des proverbes au conte et leurs fonctionnements

Le proverbe éclot presque toujours au sein du discours. Il intervient à un moment où le locuteur éprouve la nécessité de faire appel à l'expérience collective dans le but de donner de la force à ses propos et de convaincre l'interlocuteur de la pertinence de son opinion et de ses arguments.

D'un point de vue général, les Africains citent les proverbes pendant la conversation, dans leurs discours, pendant une réflexion. Cela, C. Leguy, dans son article intitulé «Bouche délicate et bouche déchirée: proverbe et polémique chez les Bwa du Mali» (2000), le fait remarquer en ces termes : « Le proverbe a souvent pour fonction soit de clore le débat, soit d'avancer un argument qui se veut convaincant [...] » (p. 45).

Dans les contes de Birago Diop, le proverbe n'occupe pas une place fixe ; son emplacement varie dans le texte, selon les objectifs que vise le narrateur. Toutefois, nous avons déterminé trois principales tendances : le proverbe en situation initiale, le proverbe en exploitation médiane et le proverbe en situation finale. Dans les analyses qui suivent, nous allons les examiner successivement.

### 2.1. Le proverbe en situation initiale : un géniteur du récit

Dans la plupart des cas, c'est au début du conte que se situe le proverbe. Dans ces conditions, le récit est le développement de ce proverbe. Cette manière d'utiliser le proverbe permet au conteur de donner des informations ou de mettre en relief des idées sur l'intrigue du récit à narrer.

Aussi remarquons-nous qu'il y a deux principales formes d'intégration des proverbes au récit en situation initiale. D'une part, le proverbe intervient au début du prologue, d'autre part, il s'écoule après le prologue, c'est-à-dire au début de l'intrigue. Mais, qu'il intervienne au début du prologue ou après, le proverbe sert d'introduction au conte. De ce fait, il permet d'anticiper sur le récit, sur la morale, en donnant un avant-goût de sa saveur. C'est en fonction du proverbe du prologue ou du début du récit que le conteur dirige son discours, et dégage, de façon précise ou analogique, la leçon, la moralité ou l'enseignement du conte. Nous analysons quelques énoncés proverbiaux pour illustrer nos propos.

Dans le conte intitulé "Les mamelles", extrait du recueil de contes *Les contes d'Ahmadou-Koumba* de B. Diop (1958), le conteur commence son prologue par un proverbe. Il s'agit du proverbe : «**Quand la mémoire va ramasser du bois mort, elle rapporte le fagot qu'il lui plaît**» (p. 31).

Ce proverbe établit un rapport entre lui et l'épilogue qui n'est pas nécessairement une leçon proverbiale, mais une sorte de réponse du proverbe initial, une explication qui légitime la réflexion introductive.

Le narrateur, en effet, se rappelle un voyage en bateau au moment où, parti de la France, il rentre au Sénégal. Dans ce bateau, il rencontre une Française qui fait la moue en apercevant les « mamelles », c'est-à-dire, deux petites montagnes de la « pointe des Almadies ». C'est ce

souvenir qui suscite le titre du conte, et le lecteur en comprendra la signification à la fin du récit, grâce à cette phrase : « Ce sont les deux bosses de Khary qui sont devenues les mamelles » (B. Diop, 1958, p. 41).

Cité au début du conte « Les Mamelles », le proverbe (« **Les Mamelles** ») est, en fait, un nom proverbial faisant un rappel historique qui évoque les conditions de la naissance de deux petites montagnes. Le conte explique comment une femme bossue, assistant à la danse des filles-génies, un vendredi de pleine lune, a réussi à se débarrasser de sa bosse en la faisant passer pour un enfant, qu'elle portait dans son dos, et qu'elle confie à sa voisine pendant qu'elle se met à danser. Mais quand une autre bossue veut faire de même, la fille-génie, qui reçut la première bosse, lui ajoute, au contraire, la première bosse. Désespérée, la femme se jette à la mer, et ses deux bosses deviennent les « Mamelles », deux collines du cap Vert. Le nom « Les Mamelles » est, alors, un nom proverbial qui signifie que la convoitise ou l'imitation servile a des conséquences négatives, et cette explication fait l'objet du développement du conte.

Ensuite, la situation du proverbe dans l'introduction du conte est vérifiée par l'entremise du proverbe extrait du conte «Petit-Mari » du recueil de contes *Les contes d'Ahmadou-Koumba*. Ce proverbe est le suivant : « Tant que l'enfant a sa mère, aucune peine ne peut lui être cruelle » (B. Diop, 1958, p. 120).

Le contexte d'emploi de ce proverbe permet de comprendre la raison de sa situation en position initiale. En effet, Samba, le chasseur et le père de Khary et de N'Diongane, au cours d'une partie de chasse, a été dévoré par des bêtes. Trois jours plus tard, ce ne sont que ses os déjà blanchis que l'on retrouve. Informée de la situation triste, Koumba, son épouse, n'arrête pas de pleurer, depuis longtemps. Cette attitude agace sa fille Khary qui trouve exagérés les pleurs de sa mère. L'attitude de la fille s'explique par le fait qu'habitué à l'absence répétée de leur père, de son vivant, les enfants de celui-ci ne ressentent pas, particulièrement, le vide que crée sa mort. En fait, les enfants du défunt père sont accoutumés à vivre comme une famille monoparentale. Le père de famille n'est donc pas véritablement considéré par les enfants comme leur père ni le mari de leur mère, mais il est vu comme son «petit-mari » ou son second mari. Dans le récit au début duquel on le trouve, ce nom est également un nom proverbial attribué à certains pères ne jouant pas leur rôle de pères.

Dans le même élan d'exploitation du proverbe en position initiale dans le conte, nous enregistrons le proverbe se trouvant dans le conte intitulé « L'os » et extrait du recueil de contes *Les nouveaux contes d'Ahmadou-Koumba* (1961). Ce proverbe est : « S'il [le gourmand] avait un ventre derrière lui, ce ventre le mettrait dans un trou » (p. 25).

Dans le village de Lamène, le bétail avait été décimé par la peste, il y a déjà vingt ans de cela, mais voilà que tout le monde souhaite manger de la viande. Les villageois décident, alors, de vendre une partie de leurs céréales auprès des peulhs bouviers afin de s'acheter un taureau destiné à l'ensemble du village. Après le partage de l'animal, Mor Lame a en tête de ne pas partager sa part avec d'autres personnes. Il se barricade, donc, avec sa femme Awa, afin qu'elle fasse sa soupe. Mais cela l'amène à être absent à la prière du jour. Moussa, son frère de case, s'étonnant de ne pas le voir, lui le fervent croyant, accourt chez lui. Pour justifier son absence à la prière, Mor Lame simule d'être victime d'une maladie, et après, voyant que son frère de case ne s'en va pas, il fait le mort. Malgré les supplications discrètes de sa femme pour le ramener à la raison, il accepte de se faire inhumer, vivant.

La fin du conte raconte, de manière surréelle, la rencontre du « mort » avec l'ange de la mort venu le chercher :

Et Mor Lame, le gourmand, Mor-le-cupide n'avait pas fini de s'expliquer avec l'Ange de la Mort venu le quêrir et à qui il voulait faire comprendre :

- Eh ! je ne suis pas mort, hein ! c'est un os qui m'a amené ici ! (...) Et tout le monde s'en fut après

force inch Allah ! » (B. Diop, 1961, p. 36-37).

La fin du récit révèle la signification du proverbe («S'il [le gourmand] avait un ventre derrière lui, ce ventre le mettrait dans un trou »): la gourmandise est un défaut qui peut conduire le gourmand à sa perte, voire à la mort, car son «ventre », l'image de sa gourmandise, est susceptible de le mettre « dans un trou » (le « trou » étant l'image de la tombe, donc de la mort). Autrement dit, le récit n'est rien d'autre que l'explication de la parémie émise au début du conte.

Dès lors, en utilisant une telle technique, l'intention manifeste de l'auteur est de réussir une symbiose des proverbes et des récits au début desquels ils sont cités. La suite des analyses porte sur la deuxième tendance en ce qui concerne l'emploi du proverbe dans le conte.

## **2.2. Le proverbe en situation médiane : un embrayeur du récit**

Les proverbes en position médiane dans les récits (ou incorporés aux récits) sont nombreux. A défaut de faire usage de citations pour expliciter son argumentaire, de narrateur des contes utilise les proverbes comme une alternative plus crédible. L'emploi du proverbe sert également à se reprendre, lorsqu'on est à court d'idée dans un exercice d'explication. C'est dans cette perspective que A. Kourouma écrit: «Le proverbe est le cheval de la parole ; quand la parole se perd, c'est grâce au proverbe qu'on la retrouve». (1998, p. 41).

Cette assertion est le fondement d'une des raisons de l'emploi des proverbes dans les récits du corpus : ils sont cités à un moment du récit pour donner un jugement de valeur qui peut être appréciatif ou dépréciatif. Dans le cas du jugement appréciatif, le proverbe donne un conseil ou un avertissement à travers une consigne, à travers un proverbe moral, et précisément, à travers un « proverbe de prescription » (un « proverbe de prescription » étant, selon J. Y. Kouadio le créateur de ce concept, et auteur de l'œuvre *Les Proverbes baoulé (Côte d'Ivoire) : types, fonctions et actualité* (2012), un proverbe formulé dans une phrase négative recommandant « ce qu'il faut éviter de faire» (p. 259). De par sa position, l'influence du proverbe en position médiane ne s'étend pas sur tout le récit, mais elle est plutôt circonscrite à une situation précise dans le récit.

La plupart du temps, les locuteurs se servent de ce genre de proverbe comme argument, illustration, conclusion de leurs propos pour étayer leur discours. Le locuteur le cite, alors, pour appuyer son raisonnement, pour renforcer sa stratégie d'argumentation en choisissant le proverbe qui convient à la situation et au sujet traité. Le proverbe étant doté de la capacité de faire référence à des situations comme il en existe dans la vie des hommes, il y en a toujours à citer. En effet, les proverbes abordant diverses thématiques, le locuteur peut, pour toute situation, recourir à un proverbe approprié à sa visée discursive. Autrement dit, pour n'importe quelle situation, le locuteur peut choisir parmi les proverbes le plus adéquat pour sa propre intention informative.

Les proverbes, en tant que résultats de l'expérience pratique des anciens, sont considérés comme porteurs de conseils, de jugements moraux collectifs touchant tous les domaines de la vie quotidienne. Ainsi, l'emploi d'un proverbe constitue-t-il un effacement de l'énonciateur derrière une énonciation collective et culturelle. Elle peut attirer l'attention sur le rôle qu'elle joue dans le discours comme dans d'autres domaines de la vie humaine. Sur ce caractère discursif et argumentatif, C. Leguy (2008) fait des précisions:

Le concept d'usage le plus ordinaire du discours proverbial est celui de l'argumentation dans la communication interpersonnelle. En tant qu'élément de discours, les proverbes interviennent au cours de la conversation courante. Souvent ils servent d'argument, appuyant un avis ou une remarque (p. 6).

Placé à l'intérieur du conte, le proverbe permet d'argumenter les propos. Il sert, alors, d'illustration au conte. L'emplacement médian du proverbe est le plus sollicité dans les contes de B. Diop. Nous proposons quelques exemples qui aideront à mieux conforter nos affirmations.

Le proverbe **«L'herbe sèche peut enflammer l'herbe verte »**, se trouvant dans le conte intitulé «Maman Caïman» tiré du recueil de contes *Les contes d'Ahmadou-Koumba* (B. Diop, 1958, p. 55) a été cité par Maman-Caïman s'adressant à son petit, réfractaire à son conseil. En effet, exténuée de demander à ses petits de lever le camp face à la menace de la guerre entre les hommes, et face au refus du plus jeune de respecter son conseil, Maman-Caïman attire l'attention de ses petits sur le danger de mort qui les guette à travers la guerre entre les hommes, et qui représente « l'herbe sèche » qui, en brûlant, peut aussi enflammer « l'herbe verte » faisant référence à eux. Malheureusement, n'ayant pas voulu suivre le conseil et la mise en garde de sa mère, à la fin du récit, le petit caïman a été tué. Par la fin tragique du petit caïman, le lecteur comprend qu'en citant le proverbe, la mère enseigne la prudence à ses petits.

Dans la même perspective, dans le recueil de contes *Les Nouveaux contes d'Ahmadou-Koumba* (B. Diop, 1961), précisément dans le conte intitulé "Le cercueil de Maka-Kouli", on note la présence du proverbe suivant : **« La parole que profère la jeunesse peut facilement déborder de ses mains. Mais c'est l'indulgence qui blanchit les cheveux »** (p. 156). Ce proverbe a été cité dans un contexte précis. En effet, un soir, Seydou, le fils de feu Demba Sall, devenu majeur, va réclamer l'héritage que son père avait confié, avant sa mort, à Malick Gaye, son meilleur ami. Une dispute s'engage entre ce dernier et lui, et cela ameute tout le village. Serigne Madiakaté Kala, le Marabout, à qui l'affaire parvient, s'emploie à la régler. Mais du fait que Seydou, plus jeune, parle avec fougue, Malick Gaye, l'usurpateur d'héritage, essaie de tromper la vigilance du « juge » en citant le proverbe pour lui reprocher l'impertinence.

Ce proverbe semble convaincre le Marabout qu'il est nécessaire d'user de sagesse pour calmer les deux protagonistes. Ses propos sont ; alors, emprunts de sagesse et de pondération. En outre, dans le but, de rechercher la vérité, certains récits accumulent des proverbes dans les mêmes propos. Mettant en évidence l'importance d'utiliser les proverbes de cette manière, P. K. Ziguï (1995) fait la remarque suivante : « Accumuler les proverbes (qui sont des citations de la tradition) est pour celui qui parle une manière d'insister sur la véracité de ses pensées et de ses dires » (p. 229). C'est dans cette optique que B. Diop, dans *Les Contes d'Ahmadou-Koumba* (1958), et particulièrement dans le conte « La biche et les deux chasseurs », énonce, successivement, trois proverbes qui sont : **« Si la fidélité devait durer toujours, l'eau ne cuirait jamais le poisson »** ; **« La promesse était une couverture bien épaisse, mais qui s'en couvre gretottera aux grands froids »** ; **« Avoir la même haie mitoyenne n'a jamais donné deux champs de même**

**étendue** » (p. 144). Le souci de dire la vérité et connaître la sagesse par l'accumulation des proverbes dans les propos a amené le père de N'Dioumane à s'inspirer des trois proverbes susmentionnés pour attribuer à ses chiens de chasse des noms proverbiaux : Ce sont : Worma (signifiant « Fidélité »), Wor-ma (« Trahis-moi »), Digg (« Promesse ») et Dig (« Haie mitoyenne »). Il s'agit aussi des conseils que le père donne à N'Dioumane en lui conseillant la prudence. Son père, soucieux de cette vertu, donne ces trois noms à ses chiens, lesquels noms renferment assez de sagesse pour l'homme qui ne veut point avoir de déception dans son existence, car la fidélité et trahison vont de pair.

Dans son article intitulé « Le fonctionnement du proverbe dans la communication », Y. Kouadio (2008) affirme qu'en Afrique contemporaine, le proverbe, encore utilisé quotidiennement dans des zones aussi bien rurales qu'urbaines, requiert, pendant son emploi, des précautions du fait que sa signification est tributaire du contexte où il est employé (p. 80). Ainsi, est considérée comme sage toute personne qui sait quel proverbe doit être employé dans tel ou tel contexte. En revanche, la personne qui énonce un proverbe à tort ou dans une situation inappropriée, s'expose à des critiques virulentes.

Un proverbe est usuellement employé dans l'objectif de servir le projet argumentatif à celui qui l'emploie, le rendre valide, en conformité avec une instance supérieure extérieure : la sagesse. Toutefois, en plus de la position médiane qu'occupe le proverbe au sein du récit, une troisième position existe. Il s'agit de la situation du proverbe en fin de récit. Autrement dit, le proverbe se situe aussi en position finale.

### 2.3. Le proverbe en situation finale : une moralité du récit

L'insertion du proverbe en situation finale est la plus exploitée par les conteurs africains. Les conteurs l'emploient pour dégager la leçon de morale du conte. Cette manière d'insérer le proverbe met un terme au récit, et fait office de conclusion. Cependant, elle redonne matière à réflexion à celui qui l'a lu ou écouté. C'est à juste titre que S. Fournet (2005) affirme que « l'énoncé proverbial, en tant que principe général, autorise le passage, au sein d'un processus argumentatif, d'un argument à sa conclusion » (S. Fournet, 2005, p. 37).

Toutefois, la formule finale intervient pour rehausser la morale du conte. Cette moralité est à base proverbiale. Les énoncés peuvent prendre, en outre, diverses formes : affirmative, négative, interrogative, ou simplement diluées dans un commentaire. Quoique divers, l'ensemble de ces proverbes met en exergue une leçon de morale. Ils se distinguent par leur position finale dans un récit. Ils sont énoncés pour diverses raisons. Parfois, ils servent de résumé à un récit comprenant beaucoup d'intrigues. A cet effet, le proverbe est concentré sur l'intrigue principale. Ce type de moralité est dite explicite. En revanche, les autres qui ne présentent pas une telle disposition regorgent de moralité implicite. Attachons-nous à étudier quelques vertus morales véhiculées par les proverbes en situation finale.

D'une part, nous enregistrons les proverbes émis sous la forme affirmative. Il y en a plusieurs, cependant, retenons celui-ci : « **Donne ton amour à la femme, mais non ta confiance** » Il est tiré du conte « N'Gor-niébé » faisant partie du recueil de contes *Les contes d'Ahmadou-Koumba* (B. Diop, 1958, p. 47). Quand nous parcourons le récit, le conteur raconte que l'intimité qui lie N'Gor et N'Déné, sa femme, a nécessité que celui-ci mange du haricot, son totem, afin de lui témoigner son amour. Mais, cette intimité s'est effritée lorsque N'Gor a su que N'Déné a de nombreuses amies à qui elle dévoile les secrets qu'il lui confie. Pour dénoncer la



perfidie et l'indiscrétion de sa femme, il cite le proverbe pour dire qu'une femme ne mérite pas qu'on lui fasse entièrement confiance.

D'autre part, nous observons des proverbes dilués dans la conclusion du récit. Ils sont reconnaissables par cette expression conclusive comme "C'est depuis ce jour". Ces proverbes interpellent quant à la moralité à tirer du récit. Dans le conte « Les mauvaises compagnies III », extrait de *Les contes d'Ahmadou-Koumba*, à l'origine, le narrateur cite le proverbe sans utiliser des marques distinctives : « C'est depuis ce jour que **Ganar-la-Poule gratte et éparpille tout ce qu'elle trouve avant d'y mettre le bec** » (B. Diop, 1958, p. 77).

Selon le contexte d'emploi, invité à partager un plat de riz en commun avec Ganar-la-Poule, Katj-le-Chien vise, grâce à son museau, le fond du plat de riz, et dévore les quignons. Quant à Ganar, elle se contente des grains secs qui se trouvent à la surface. Le repas terminé, Katj, révèle à Ganar que les parties succulentes du repas étaient dans le tréfonds du plat, et qu'il a mieux mangé qu'elle. En énonçant ce proverbe, le conteur met en exergue l'avantage de la rapidité et de la perspicacité de Katj-le-Chien, au détriment de Ganar-la-Poule.

Toujours dans la perspective des proverbes dilués dans le récit, nous citons un autre extrait du recueil de contes susmentionné : « **Tout chasseur, n'irait-il chercher que du bois mort, emporte toujours son fusil** ». Cette parémie est précisément extraite du conte « La biche et les deux chasseurs », et confinée dans la conclusion du récit de la manière suivante : « C'est depuis N'Dioumane, dit Amadou-Koumba, que **tout chasseur, n'irait-il chercher que du bois mort, emporte toujours son fusil** » (B. Diop, 1958, p. 153).

Le contexte d'énonciation de ce proverbe aide à le comprendre. En effet, N'Dioumane, le chasseur, accepte de raccompagner des visiteuses inconnues, en laissant son fusil à la maison, après que celles-ci l'ont supplié de ne pas le prendre, et malgré l'insistance de sa mère pour qu'il l'emporte. En cours de route, les visiteuses le rouent de coups violents. C'est pour exprimer l'imprudence et la naïveté de N'Dioumane que le conteur cite ce proverbe. A la vérité, c'est une exhortation à la prudence, même dans une situation qui semble merveilleuse.

En raison de la variété des positions qu'occupe l'énoncé proverbial dans les récits, nous pouvons affirmer, sans grand risque de nous tromper, que cet énoncé adopte un statut discursif autonome et clos. Sur ce point, J.-C. Anscombe (2000) écrit : « Et un proverbe est autonome dans la mesure où il ne lui est pas assigné de place fixe dans les discours dans lesquels il apparaît » (p. 12). Cette perception ne fait qu'entériner l'interférence réciproque de l'intertexte et du texte. En d'autres termes, le récit et le proverbe cohabitent harmonieusement. Cependant, dans la troisième partie de l'étude, l'examen de la contribution du proverbe dans la communication par le conte s'impose.

### 3. La contribution du proverbe dans la communication par le conte

Le proverbe est un outil indispensable dans la communication. Il constitue l'une des bases essentielles de l'enseignement traditionnel : c'est un élément privilégié de l'éducation des enfants. Ainsi, l'enfant apprend les rudiments de la morale en écoutant les parents et les sages, en assistant à des soirées de contes.

Le proverbe est un énoncé qui intervient au cours de la communication. En dehors de toute considération littéraire, son utilisation dans l'acte de parole vise à faire passer un message, qui suppose la présence d'un individu qui parle (le locuteur) et d'un autre qui reçoit ou écoute

(l'interlocuteur). Il y a également la présence d'un code, à savoir la langue d'expression, et un contact constitué par la présence physique et psychologique des différents acteurs, c'est-à-dire, le destinataire et le destinataire (J. Y. Kouadio, 2012, p. 360).

Il véhicule également les idéaux des peuples, indique les règles de conduite à tenir dans telle ou telle circonstance, à adopter pour la réussite de la vie personnelle et la bonne marche de la communauté. C'est pourquoi Senghor écrit: « L'imitation est l'école de l'Afrique noire où l'homme, au sortir de l'enfance, s'assimile avec les sciences de la tribu, des techniques de la littérature et de l'art » (L. S. Senghor, 1964, p. 207). Pour lui, le moyen idéal par lequel on peut obtenir une bonne éducation passe par les proverbes appris auprès des adultes. Nous nous proposons d'étudier quelques apports du proverbe à la société.

### 3.1. Le proverbe comme pilier pédagogique

Par le proverbe, un mode particulier de connaissance et de communication est utilisé. Son emploi devient une perpétuelle pérégrination entre la tradition et les situations présentes. Cela sous-tend que ce mode d'éducation demande une certaine disposition relative essentiellement à la prise de conscience culturelle. C'est dans cette perspective que J. Cauvin donne des précisions:

Cette éducation n'est jamais l'objet d'un enseignement magistral : c'est chaque situation, chaque conversation, qui est l'occasion d'une dialectique entre le poids et la pensée sociale et la liberté de l'individu qui peut comprendre ou ne peut pas comprendre, qui peut accepter ou réfuter, qui dans tous les cas est mis devant ses responsabilités : il peut adhérer ou non !  
On ne le force pas (1980, p. 44-45).

Il s'agit de faire comprendre le réel, le respect des normes et des valeurs traditionnelles. Cependant, cette activité éducative souffrirait si elle était axée uniquement sur le langage proverbial. C'est pourquoi Jean Cauvin avertit : « cette éducation ne se fait pas par les proverbes uniquement, mais par l'ensemble des textes oraux » (J. Cauvin, 1980, p. 44).

De ce fait, le proverbe trouve son domaine de prédilection dans le conte. En effet, les principes éducatifs utilisés sont ceux de la pédagogie moderne : dans le conte, il y a un rappel constant des conduites idéales et préférentielles de la société, lesquels sont soulignés quelquefois par les proverbes.

Quiconque participe aux séances de contes s'imprègne de tous les préceptes moraux véhiculés par les énoncés proverbiaux et les assimile parfois même sans s'en rendre compte. Ainsi, l'enfant désobéissant, la fille dédaigneuse se sentent visés, les femmes méchantes envers les enfants de leurs rivales trouvent leur compte, les chefs abusifs, les hommes au cœur de roc sont rappelés à l'ordre etc. Il n'y a donc pas d'âge prédestiné à cette éducation.

B. Diop l'a certainement compris, et fort de cela, il l'exprime dans presque tous ses contes, qui contiennent l'essentiel de l'éthique traditionnelle et invite chacun à s'y conformer. Pour corroborer notre propos, analysons quelques proverbes.

D'abord, examinons ce proverbe tiré du conte « Maman-Caïman » extrait de *Les contes d'Ahmadou-Koumba* : « **L'herbe sèche peut enflammer l'herbe verte** » (B. Diop, 1958, p. 55). Ce proverbe a été dit par Maman-Caïman. Contextuellement, elle cite ce proverbe pour suggérer la fuite lorsqu'elle a appris que Brahim Saloum a déclaré la guerre à Yéli (tous les deux sont des humains). Cependant, le petit Caïman, le moins âgé, ne trouve aucun motif de déguerpissement, tant il s'agit d'une guerre entre des hommes. Mais il fera, plus tard, les frais de la guerre pendant les soins à apporter à l'héritier des Maures blessé, lorsque le guérisseur dit que seule la cervelle

d'un jeune caïman pourrait le guérir.

Ensuite, l'autre proverbe, extrait du conte "Le salaire" issu du recueil de contes *Les contes d'Ahmadou-Koumba*, est : « **Demandez-vous à l'aveugle de vous affirmer si le coton est blanc ou si le corbeau est bien noir ?** » (B. Diop, 1958, p. 103). Une discussion oppose Diassigue-le-Caïman au jeune enfant Goné. En effet, Goné dans ses promenades, voit Diassigue souffrant dans une prairie. Celui-ci n'hésite pas à lui demander de le porter jusqu'au marigot, et Goné accepte de lui rendre ce service. Peu après, Diassigue, cherche à dévorer Goné, prétextant qu'il a faim. En somme, il estime qu'une bonne action mérite une méchanceté, en guise de récompense. Goné ne toléra pas ce point de vue. A la recherche d'un juge, pendant qu'il le porte toujours, ils rencontrent Oncle-Leuk, celui-ci tranche la discussion en employant le proverbe. Finalement, Goné ne fait qu'une chose: transporter Diassigue chez lui. Sa famille et lui vont, alors, préparer un bon festin en mangeant l'ingrat Diassigue.

Visiblement, dans le premier exemple, le récepteur n'agit pas selon le proverbe, tandis que dans le second, il accepte d'agir selon l'énoncé proverbial. A la lumière des analyses, on se rend compte que le proverbe, est une véritable école d'apprentissage de la sagesse. Le point suivant nous permettra d'analyser le proverbe comme véhicule normatif.

### 3.2. Le proverbe comme matériau de véhicule normatif

Tout en évoquant la conduite préférentielle de la société, le proverbe rappelle, par la même occasion, les exigences de la communauté, les normes auxquelles les membres du groupe doivent obéir. Parler de normes, c'est évoquer les règles sociales.

Fruits de la tradition, donc perçus comme des "vérités naturelles", les proverbes apparaissent, cependant, comme l'expression de vérités immuables, de valeurs normatives, immortelles, dont certaines sont d'actualité. Les manifestations de l'expression de la norme se remarquent diversement. Nous allons en relever quelques exemples, dans le cadre de ce travail.

Deux proverbes ont été répertoriés dans *Les Contes d'Ahmadou-Koumba* et *Les Nouveaux contes d'Ahmadou-Koumba* ; Ce sont : « **Tout chasseur, n'irait-il chercher que du bois mort, emporte toujours son fusil** » (B. Diop, 1958, p. 153), « **Tout ce que dit le petit Maure, il l'a appris sous la tente** » (B. Diop, 1961, p. 83).

L'examen du premier proverbe nous amène à considérer, d'abord, « *Tout* » : Il en résulte que ce mot est un marqueur de la totalité distributive (tout chasseur). Il indique que la propriété dénotée par le prédicat concerne l'ensemble des membres de la classe. Dans le second proverbe, « *tout* » est un marqueur de la totalité globalisante numérique (« *tout ce que* »).

Les proverbes contenant le déterminant « *tout* » au début des énoncés, admettent, donc, une interprétation générique, mais chacun véhicule différemment la généralité, selon la construction de *tout*.

Dans le premier énoncé proverbial (« **Tout chasseur, n'irait-il chercher que du bois mort, emporte toujours son fusil** »), la totalité globalisante est exprimée. « *Tout chasseur* » fait référence à une collectivité. Mais dans cette collectivité, chaque membre est considéré séparément. On ne tient pas compte de l'identité particulière des chasseurs. Autrement dit, l'identité propre au chasseur est neutralisée.

Dans le second énoncé - « **Tout ce que dit le petit Maure, il l'a appris sous la tente** », « *Tout* » exprime la totalité globalisante numérique. Intuitivement, nous estimons que le petit Maure

a appris beaucoup de choses « sous la tente » des parents. Le sens de la totalité globalisante numérique relie, en fait, l'aspect quantitatif. Comme nous l'avons dit, le déterminant « tout » suppose l'ensemble des membres du groupe désigné. Par exemple, si ce que dit le petit Maure comporte cinq enseignements, le prédicat vaut pour les cinq enseignements, sans exception. Cependant, au-delà de ces deux exemples cités, il faudrait admettre que le proverbe énonce des normes liées à divers thèmes. Il s'agit entre autres de la prudence, de l'éducation, de la sagesse, etc.

### 3.3. Le proverbe comme activité cognitive

La littérature proverbiale apparaît comme un réservoir de valeurs littéraires et socioculturelles à la portée de tous. En outre, au regard de ce qu'il est une parole d'expérience et de sagesse populaire, on l'appelle aussi « sagesse des nations ». L'examen des situations d'emploi porteuses de sa profération, l'éclairage qu'elles apportent, son caractère apodictique, constituent autant d'éléments qui apportent la preuve que l'étude du proverbe est une activité cognitive. L'une des qualités du proverbe, c'est d'amener les gens à une profonde réflexion sur les faits ou situations qui leur sont exposés, surtout lorsqu'il est placé à la fin du discours. C'est pourquoi P. N'da affirme que « les énoncés proverbiaux permettent de faire réfléchir ceux à qui ils sont adressés » (2002, p. 67).

A travers ces propos, l'on saisit que la présence du proverbe dans le discours conditionne l'esprit à la réflexion face à l'énigme dissimulée derrière les images. Cela sous-entend que le message proverbial ne s'appréhende pas aussi aisément. En clair, il s'affiche comme un véritable marqueur de réflexion. Les proverbes poussent à cet effet, les personnes à qui ils sont adressés, à une reconsidération du message par la nécessité de décryptage des différentes images qu'ils renferment. Nous allons évoquer quelques situations à cet effet.

La première situation est la suivante : frustré par l'ingratitude de Diassigue-le-Caïman, le jeune Goné court rechercher un juge pour trancher la discussion qu'il vient d'avoir avec ce dernier ; en chemin, pendant qu'il porte toujours Diassigue-le-Caïman, ils rencontrent Oncle-Leuk ; celui-ci tranche la discussion en employant l'énoncé : « **Demandez-vous à l'aveugle de vous affirmer si le coton est blanc ou si le corbeau est bien noir ?** » (B. Diop, 1958, p. 103).

Par le truchement de ce proverbe, Oncle-Leuk exprime sa pensée, son opinion sur le problème qui lui est soumis par les deux compagnons. Le Caïman, qui soutient la thèse de l'ingratitude face à une bonne action que lui-même a posée, alors qu'il demande l'assistance du jeune Goné parce qu'il a faim, sera tué et mangé par la famille Goné. Ainsi, à défaut d'être dévoré par le Caïman, Goné a l'occasion de déguster Diassigue-le-Caïman. Ainsi, Diassigue-le-Caïman, l'ingrat, « l'aveugle » incapable de dire si « le coton est blanc ou si le corbeau est bien noir » et été victime de sa méchanceté et de son ingratitude.

La seconde situation est celle-ci : Deug-la-Vérité et Fène-le-Mensonge partent en voyage (à l'étranger). Étant entendu qu'il est fort apprécié de Dieu, Deug-la-Vérité a été choisie pour être leur porte-parole. Mais curieusement, ce choix leur est préjudiciable, puisqu'ils ne rencontrent que des déceptions auprès des hommes. C'est pour exprimer le dégoût des hommes pour la vérité que Fène-le-Mensonge cite le proverbe à l'intention de Deug-la-Vérité : « **Si tu plais au bon Dieu, les hommes ne t'apprécient pas outre mesure.** » (B. Diop, 1958, p. 132). Le message véhiculé par ce proverbe est l'antipathie des hommes pour la vérité.

Il apparaît clairement que l'emploi du proverbe vise, donc, l'intégration de l'individu au sein de son groupe par une bonne connaissance de son milieu sur tous les plans, par la maîtrise des

rapports devant présider à la cohésion de sa communauté. Le proverbe recèle, de ce fait, une somme de connaissances à la portée du corps social.

### **Conclusion**

Au-delà de l'aspect définitionnel lié aux termes fondamentaux (conte et proverbe) du sujet, l'analyse que nous avons menée met en évidence trois situations de communication formelle. D'abord, le proverbe est intégré dès l'entame du conte. Dans ce cas, il est perçu comme le pilier du conte, le développement du récit. En d'autres termes, le conte se charge d'expliquer la signification du proverbe tout au long du récit.

Ensuite, le proverbe prend place en position médiane. Dans cette perspective, il relance la réflexion, et peut favoriser des rebondissements dans le conte, en renforçant des arguments. Mieux, le locuteur le convoque pour renforcer sa stratégie argumentative dans l'intention de convaincre son auditoire. Le proverbe peut être considéré comme l'embrayeur du récit.

Enfin, le proverbe est cité à la fin du conte. De par cette place qu'il occupe, il est compris comme étant le résumé ou la moralité à retenir du conte. En tout état de cause, le proverbe joue un rôle important dans la communication sociale dans le conte. C'est un pôle pédagogique, normatif et cognitif pour une vie harmonieuse dans la société.

## Bibliographie

ANSCOMBRE Jean-Claude, 2000, « La parole proverbiale » in *Langages*, n°139, Paris, Persée, p. 6-26.

BARSKY Robert, 1997, *Introduction à la théorie littéraire*, Québec, Presse de l'Université du Québec.

CAUVIN Jean, 1980, *L'Image, la langue et La pensée, un exemple des proverbes (Mali)*, Bonn Anthropos, Institut-Hauss VOLKERURD Kulturen.

COMPAGNON Antoine, 1979, *La Seconde main ou le travail de la citation*, Paris, Seuil.

DIOP Birago, 1958, *Les Contes d'Amadou-Koumba*, Paris, Présence Africaine.

DIOP Birago, 1961, *Les Nouveaux contes d'Ahmadou-Koumba*, Paris, Présence Africaine.

FOURNET Sonia, 2005, «Etude descriptive des proverbes dans la littérature hispanique médiévale et pré-classique et de leur fonctionnement au sein des mécanismes de l'argumentation», Thèse de Doctorat de l'Université de Limoges.

KONAN Yao Lambert, 2011, «De la signification de quelques reptiles dans les contes africains », in *Estudios Romanicos* n°20, Université Murcia Espagne, p. 159-174.

KOTCHY Barthely, 1984, «Sociocritique», in *Littérature et méthodologie*, Abidjan, CEDA, p. 50-94.

KOUADIO Yao Jérôme, 2008, « Le fonctionnement du proverbe dans la communication », in *Langues & Litteratures*, n°12, Sénégal, Université Gaston Berger de Saint-Louis, p. 77-87.

KOUADIO Yao Jérôme, 2012, *Les Proverbes baoulé (Côte d'Ivoire) : types, fonctions et actualité*, Abidjan, Dagekof.

KOUROUMA Ahmadou, 1998, *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, Seuil.

LEGUY Cécile, Juin 2000, « Bouche délicieuse et bouche déchirée : proverbe et polémique chez les Bwa du Mali », in *Langage et Société*, n° 92, Paris, p. 45-70.

N'DA Kan Pierre, 1984, *Le Conte africain et l'éducation*, Paris, L'Harmattan.

N'DA Kan Pierre, 2002, « L'Etrange destin de Wangrin, un étrange roman : un patchwork littéraire », in *EN-QUÊTE*, n°9, Université de Cocody, Abidjan, Educi, p. 54-71.

SENGHOR Sédar Léopold, 1964, « L'Esthétique Négro-Africaine », in *Liberté 1 ou Négritude et Humanisme*, Paris, Seuil.

TOUOUI BÎ Irié Ernest, 2008, *Contes gouro de Côte d'Ivoire*, Thèse de Doctorat d'État ès-Lettres, Tome 2, Abidjan, Université de Cocody.

ZIGUI Koléa Paulin, 1995, «Les contes à rire de la France médiévale. Le roman de Renart et les contes d'animaux de l'Afrique de l'Ouest : Étude de morphologie et de physiologie comparée; types - structures – idéologies», Thèse de Doctorat d'État, Lettres Modernes, option Histoire et Civilisations, Université François Rabelais, Tours, CESR.